

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 18 MAI 2006

L'Assemblée Communale s'est réunie le jeudi 18 mai 2006 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Claude ROY, M. Vincent FUSTER, Mme Lucille LAMY, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Danièle TETU, M. Jacques MARIOT, Mme Martine BULTOT (à compter de la question n° 24), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel ROIGNOT, Mme Marie-Guite DUFAY (à compter de la question n° 4), Mme Nicole DAHAN, Mme Paulette GUINCHARD, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, Mme Danièle POISSENOT (à compter de la question n° 43), Mme Corinne TISSIER, M. Patrick BONTEMPS, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Patrick BOURQUE, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Denis BAUD, Mme Catherine BALLOT, M. Bruno MEDJALDI, M. Éric ALAUZET, M. Christophe LIME, M. Franck MONNEUR, M. Emmanuel DUMONT (à compter de la question n° 4), M. Abdel GHEZALI, M. Sébastien MAIRE, Mme Sylvie JEANNIN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Didier GENDRAUD, Mme Jocelyne GIROL, Mme Martine ROPERS, Mme Claire CASENOVE, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, M. Pascal BONNET, M. Michel JOSSE, M. Loïc LABORIE.

Secrétaire : M. Sébastien MAIRE.

Absents : Mme Martine BULTOT (jusqu'à la question n° 23), M. Michel LOYAT, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Guite DUFAY (jusqu'à la question n° 3), Mme Danièle POISSENOT (jusqu'à la question n° 43), Mme Annie MENETRIER, Mme Frédérique MOZER, Mme Annaïck CHAUVET, M. Emmanuel DUMONT (jusqu'à la question n° 3), M. Jean ROSSELOT, Mme Catherine PUGET, M. Bernard LAMBERT.

Procurations de vote : M. Jean-Claude CHEVAILLER à M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Danièle POISSENOT à Mme Sylvie JEANNIN (jusqu'à la question n° 4), M. Michel LOYAT à M. Jean-Claude ROY, Mme Annie MENETRIER à M. Christophe LIME, Mme Annaïck CHAUVET à M. Patrick BOURQUE, M. Emmanuel DUMONT à M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 3), M. Jean ROSSELOT à M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Mme Catherine PUGET à M. Pascal BONNET, M. Bernard LAMBERT à M. Loïc LABORIE.

* * * * *
* * *

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire a évoqué la campagne de communication menée par la Ville sur l'eau à Besançon «la bisontine» et a présenté la carafe qui sera mise en vente dans un premier temps sur la Foire Comtoise, puis proposée ensuite aux restaurateurs, aux cafetiers de la ville, aux collègues, lycées ... et le CD sur l'eau.

Ont également été évoquées les aides accordées pour la récupération des eaux de pluie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- 1. Exercice 2006** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

FINANCES - RESSOURCES BUDGÉTAIRES

- 2. Exercice 2006** - Transferts de crédits

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé les transferts intervenus en dépenses et recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement entre le 22 mars et le 27 avril 2006.

- 3. Exercice 2006** - Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives - Crédits complémentaires par reprises sur les comptes de dépenses imprévues

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé les ajustements budgétaires en dépenses et en recettes et les compléments de crédits pour un montant de 44 730 € par transfert du compte de dépenses imprévues.

- 4. Contrat d'Initiative Territoriale (CITE) - Programmation 2006**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'adopter la programmation 2006 du Contrat CITE, et d'autoriser M. le Maire à solliciter ou confirmer les subventions auprès du Département du Doubs pour les projets retenus pour le compte de la Ville de Besançon, cette dernière s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

- 5. PRU de Clairs-Soleils** - Démolition de logements, rue de Chalezeule à Besançon - Remboursement anticipé des emprunts garantis par la Ville

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le remboursement anticipé d'emprunts garantis par la Ville :

N° Prêt	Libellé	Date prévisionnelle du remboursement anticipé	Montant prévisionnel à rembourser par anticipation	Date de délibération de la garantie d'emprunt
17256	Bâtiment La Banane – 75-83 rue de Chalezeule	courant 2006	31 571,66 €	26/01/1962
17234	PSR 63-67 rue de Chalezeule	. avant le 31/03/2007 : . entre le 01/04/2007 et le 31/03/2008 :	68 812,50 € 62 556,82 €	24/01/1964

N° Prêt	Libellé	Date prévisionnelle du remboursement anticipé	Montant prévisionnel à rembourser par anticipation	Date de délibération de la garantie d'emprunt
118513	PSR 63-67 rue de Chalezeule	. avant le 31/03/2007 : . entre le 01/04/2007 et le 31/03/2008 :	5 977,24 € 5 517,45 €	26/05/1967

RELATIONS INTERCOMMUNALES

6. Centre d'Enfouissement Technique des Andiers - Modalités de gestion 2006

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

↳ d'adopter les horaires d'ouverture du CET des Andiers,

↳ de fixer les tarifs de dépôt des matériaux inertes à 0,12 €/m³ pour les matériaux contenant de la terre et à 3,5 €/m³ pour les matériaux ne comportant pas de terre,

↳ d'approuver les modalités de gestion et de gardiennage du site qui entrent dans le cadre d'application de la convention de mutualisation de la Direction Parc Auto et l'inscription en dépenses et en recettes des crédits nécessaires pour un montant respectif de 42 790 €.

7. Secrétariat du Syndicat Besançon-Thise-Chalezeule - Convention avec la Ville de Besançon - Avenant n° 1

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant à la convention à intervenir pour fixer la rémunération de la Ville à 19 130 € pour les prestations de secrétariat et de conseil qu'elle assure pour le compte du syndicat.

M. FUSTER, Mme DAHAN n'ont pas pris part au vote.

RESSOURCES HUMAINES

8. Vie des Quartiers - Recrutement d'un responsable de Maison de Quartier

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de pourvoir l'emploi de responsable de la Maison de Quartier de Planoise à temps complet (contrat de 3 ans) et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le contrat à intervenir.

VIE DES QUARTIERS - DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

9. Avenant programmatif 2006 avec les Francas du Doubs - Versement de la participation

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

↳ d'autoriser les Francas du Doubs à reporter 35 458 € d'excédent du compte d'exploitation 2005 sur la programmation 2006,

↳ d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant annuel pour 2006 avec cette association,

↳ de lui accorder une participation financière d'un montant de 391 340 €,

↳ d'adopter les tarifs à appliquer dans les centres de loisirs des Francas du Doubs pour 2006/2007 :

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	Hors Agglo.
Eté avec repas	> 170 €	de 171 € à 248 €	de 249 € à 248 €	de 341 € à 433 €	de 434 € à 512 €	de 513 € à 604 €	> 604 €	
Allocataire avec BV	2,40	2,78	3,29	3,77	4,60	6,23	8,00	10,34
Allocataire sans BV	6,09	6,49	6,95	7,54	8,35	9,08	9,79	12,54
Non allocataire	8,10	8,46	9,02	9,58	10,06	10,59	11,26	17,30
Année avec repas								
Allocataire avec BV	2,80	3,25	3,81	4,38	5,10	6,26	8,15	10,84
Allocataire sans BV	6,23	6,65	7,24	7,77	8,63	9,42	10,21	13,04
Non allocataire	8,23	8,62	9,21	9,81	10,34	10,92	11,65	17,78
Toute période sans repas								
Allocataire avec BV	1,40	1,66	2,07	2,41	2,77	3,16	3,59	7,27
Allocataire sans BV	4,65	4,94	5,29	5,62	5,98	6,51	7,21	10,39
Non allocataire	6,59	6,88	7,19	7,53	7,99	8,31	8,95	14,93
Demi-journée								
Allocataire avec BV	0,98	1,16	1,45	1,69	1,94	2,21	2,51	5,09
Allocataire sans BV	3,26	3,46	3,70	3,93	4,19	4,56	5,05	7,27
Non allocataire	4,61	4,82	5,03	5,27	5,59	5,82	6,27	10,45

M. GHEZALI n'a pas pris part au vote.

10. Vie des Quartiers - Opération Alter Égax - Organisation de la 3^{ème} édition - Conventions avec les différents partenaires

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

↳ d'approuver ce projet et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir entre la Ville et les structures prestataires de services et les différents porteurs de projet dans le cadre de cette manifestation,

↳ d'autoriser M. le Maire à verser aux équipes la bonification en fonction des résultats de l'ensemble des concurrents (montant total : 5 400 €),

↳ de solliciter les subventions auprès des partenaires de la Ville.

11. Association des Tourneurs sur bois de Franche-Comté - Subvention exceptionnelle

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association des Tourneurs sur bois de Franche-Comté pour le financement de la troisième fête du tournage sur bois les 17, 18 et 19 novembre 2006 à Micropolis.

12. Vie des Quartiers - Première répartition de subventions 2006

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes :

Associations	Versé 2005	Proposi- tion 2006
Associations de Quartier et Comités de Quartier		
APIM (journal quartier de Montrapon)	3 000 €	3 000 €
La Passerelle (journal quartier de Planoise)	3 000 €	3 000 €
Bouge Toi !	750 €	750 €
La Combe Saragosse	1 400 €	1 400 €
La Commune Libre de Saint-Ferjeux	4 600 €	5 000 €
La Maison de Velotte	1 000 €	17 000 €
Palente Village	400 €	400 €
Planoise Avenir	300 €	300 €
Tambour Battant	1 500 €	1 500 €
Comité de Quartier de Bregille	9 150 €	9 150 €
Comité de Quartier des Chaprais	1 000 €	1 000 €
Comité de Quartier des Montboucons	1 600 €	1 600 €
Comité de Quartier de Planoise	2 300 €	2 300 €
Comité de Quartier des Prés de Vaux	1 500 €	1 600 €
Comité de Quartier de Saint-Claude	27 200 €	27 200 €
Comité de Quartier des Torcols-Chailluz	500 €	500 €
Anciens Combattants		
Union Départementale des Anciens Combattants Français Musulmans et leurs Enfants (UD ADFMAE)	250 €	250 €
Association 25 des Droits des Rapatriés d'Afrique du Nord (DRAN)	400 €	400 €
Fédération Nationale des Combattants de moins de vingt ans	150 €	150 €
Loisirs et Nature		
Les Amis de la Nature	600 €	600 €
Besançon Auto Miniatures	300 €	300 €
Club Photo de Planoise	500 €	615 €
Centre Culturel Espéranto	400 €	400 €
Les Nyctalopithèques	150 €	150 €
Les Spiteurs Fous	0 €	200 €
SHAG	500 €	500 €
Groupe Spéléo du Doubs	600 €	600 €
La Tour, Prends Garde !	3 000 €	3 000 €
AUB (Association des Usagers de la Bicyclette)	320 €	1 000 €
La Voie des Fleurs	400 €	400 €

Associations	Versé 2005	Proposi- tion 2006
Caritatifs, Humanitaires et Citoyen		
Afriqu'Energie (Les Gravier Blancs)	600 €	600 €
Amitiés Franche-Comté Arménie	300 €	300 €
Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen	760 €	760 €
Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié des Peuples	1 300 €	1 300 €
Franche-Comté Consommateurs	1 500 €	1 500 €
UFC QUE CHOISIR	1 500 €	1 500 €
Union Féminine Civique et Sociale - UFCS	500 €	1 000 €
Club Parenco	0 €	200 €
Espace Bénévolat	3 000 €	3 000 €
Divers		
Le Petit Lutin	500 €	500 €
Association CCMM Roger Ikor	950 €	950 €
Association Rumbéro	0 €	1 000 €
Sporting Club Clairs-Soleils	0 €	470 €

M. MEDJALDI, Mme GIROL, Mme SCHIRRER, Mme PANIER, Mme GUINCHARD, M. ALAUZET, Mme PRESSE, M. DAHOUI et Mme TISSIER n'ont pas pris part au vote.

13. Vie des Quartiers - Attribution de subventions aux associations à caractère social - Première répartition 2006

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé l'attribution des subventions suivantes :

Associations	Subventions 2005	Propositions 2006
A.A.B. - Association des Autistes de Besançon	1 000 €	1 000 €
A.D.D.S.E.A. - Médiation Familiale	2 000 €	2 000 €
A.F.B. Association des Familles de Besançon	2 800 €	2 800 €
A.F.C.A.R. Association Franc-Comtoise pour l'Assistance aux Réfugiés	310 €	300 €
A.F.T.C. Association des Familles des Traumatisés Crâniens	0 €	1 000 €
A.G.I.R. abcd Association Générale des Intervenants Retraités	2 290 €	2 290 €
A.P.F. Association des Paralysés de France	1 500 €	1 500 €
Antenne petite Enfance	1 220 €	1 300 €
Association Comtoise des Sourds	600 €	700 €
Association Française de Chiens de Guide pour Jeunes Handicapés Visuels - MIRA France	2 000 €	2 000 €
Association d'Hygiène Sociale du Doubs	6 500 €	7 000 €
Banque Alimentaire du Doubs	3 000 €	2 700 €

Associations	Subventions 2005	Propositions 2006
La Buanderie - Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux - La Buanderie	10 000 €	12 000 €
C.I.D.F. Centre d'Information sur les Droits des Femmes	11 000 €	11 000 €
Été comme Hiver - Boutique Accueil de Jour Été comme Hiver	21 000 €	22 000 €
Fédération Départementale des Amis des Maisons de Retraite - Les Amis de Bellevaux	400 €	400 €
FLOREAL – Association d'Aide aux Handicapés Psychiques	0 €	2 000 €
GENEPI	980 €	1 100 €
Grigri l' Antigris	1 600 €	2 000 €
Invités au Festin	5 500 €	6 000 €
J.O.C. Jeunesse Ouvrière Chrétienne	1 200 €	1 200 €
Mouvement du Nid	3 000 €	3 200 €
O.R.P.A.B.	18 000 €	18 000 €
Page Argentée - Club du 3 ^{ème} Age Clairs-Soleils	400 €	400 €
Porte Ouverte	3 820 €	4 300 €
Restaurants du Coeur	1 000 €	1 300 €
Secours Populaire Français	5 500 €	6 000 €
Service d'entraide Frédéric Ozanam - Société Saint-Vincent de Paul	700 €	900 €
S.O.S. Amitié	4 000 €	4 300 €
U.N.A.F.A.M. - Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux	1 300 €	1 600 €
F.N.A.T.H. - Fédération Nationale Accidentés du Travail et des Handicapés	500 €	500 €
Club Amitiés des Oiseaux - Association des Retraités	400 €	400 €
Solidarité Femmes	9 200 €	9 200 €
DIA*TONIC	0 €	400 €
Une Place au Soleil	0 €	500 €
Radio Sud	0 €	750 €
I.F.P.A. - Institut Formation Professionnelle pour Adultes	0 €	1 500 €
	122 720 €	135 540 €

Mme TETU, Mme DUFAY, Mme LAMY, Mme CRABBÉ-DIAWARA, Mme PRESSE, Mme POISSENOT, Mme GIROL, M. BAUD, M. CYPRIANI, M. MONNEUR n'ont pas pris part au vote.

14. Conseil Bisontin des Jeunes - Organisation du 20^{ème} anniversaire

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'adopter ce projet dont le budget prévisionnel est estimé à 13 500 €.

ÉDUCATION

15. Contrat de Ville - Volet Contrat Educatif Local - Subvention du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative - Répartition de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de répartir comme suit la subvention de 20 000 € du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative :

Associations	Libellé	Quartiers	Subventions Ville déjà versées	Subvention Jeunesse et Sports
MQ Planoise	midi deux	Planoise	10 000 €	6 000 €
Ass.Sportive et cult.Jean Macé	Ouverture culturelle et citoyenne	Jean Macé	1 500 €	1 000 €
MQ Grette	midi deux Grette	Grette	1 000 €	1 500 €
MJC Palente	s'ouvrir et découvrir	Palente	3 000 €	2 000 €
École J.Ferry	multi activités	Saint-Ferjeux	5 500 €	5 000 €
Ritmo Da Capoeira	Découverte Capoeira	Tous quartiers	0 €	1 500 €
Association PARI	Si on contait	Planoise	0 €	500 €
CIDF	Sensibilisation égalité des chances	Tous quartiers	0 €	2 500 €
Total				20 000 €

M. BAUD, Mme PRESSE, M. MEDJALDI, Mme TETU n'ont pas pris part au vote.

16. Éducation - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

↳ d'accorder les subventions suivantes :

- 898,56 € à l'École des Prés de Vaux pour le séjour de 36 élèves au Centre des Fauvettes à Levier,
- 3 827,20 € à l'école élémentaire Bourgogne pour le séjour de 73 élèves à Lamoura,
- 400 € à l'école élémentaire Fontaine Ecu pour trois sorties de ski,

↳ de réduire de 732,45 € à 471,40 € la subvention accordée pour le séjour à Paris de 20 élèves de l'école élémentaire Bourgogne (séjour réduit de 3 à 2 jours).

CULTURE

17. Inscription de l'œuvre de Vauban au patrimoine mondial de l'UNESCO - Convention avec l'Association «Atelier FMR» - Avenant n° 1

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 1 à la convention passée avec l'Association «Atelier FMR», étendant aux nouveaux sites le partenariat scientifique avec cette association et le partenariat avec Nicolas FAUCHERRE, et matérialisant le versement d'une subvention complémentaire de 6 000 € à l'Association «Atelier FMR».

18. Commémoration du tricentenaire de la mort de Vauban en 2007 - Organisation de stages de formation - Rémunération des intervenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir avec les intervenants lors des stages organisés dans le cadre de cette opération, et de fixer à 500 €/jour la rémunération accordée à ces intervenants.

19. Commémoration du tricentenaire de la mort de Vauban en 2007 - Commande d'une statue en hommage à VAUBAN - Convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine et l'Association Renaissance du Vieux Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

↳ d'adopter ce projet dont le coût est estimé à 50 000 €,

↳ d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de souscription à intervenir avec la Fondation du Patrimoine et l'Association Renaissance du Vieux Besançon.

20. Commémoration du bicentenaire de la mort de Claude-Nicolas LEDOUX - Subvention exceptionnelle au Département du Doubs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

↳ de soutenir ce projet de manifestations,

↳ d'attribuer à cet effet une subvention de 40 000 € au Département du Doubs,

↳ d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer toute convention à intervenir dans ce cadre avec le Département du Doubs.

21. Fonds d'embellissement urbain - Convention avec Pascal COUPOT, sculpteur pour la réalisation d'une statue en hommage aux Frères LUMIERE - Avenant n° 1

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer un avenant à la convention passée avec Pascal COUPOT, validant les nouvelles conditions financières (nouveau coût de l'opération : 127 797,42 € TTC).

22. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Don par Mary BEACH PÉLIEU d'un collage de Claude PÉLIEU

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accepter le don de Mary BEACH-PÉLIEU qui complète l'ensemble des collages de Claude PÉLIEU acquis en 2004.

23. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Acquisition d'un ensemble de dessins de Gérard COLLIN - THIEBAUT séries «Humain, trop humain» et «4 rêves» - Don par l'artiste au Musée de la série «les poteaux télégraphiques»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

➤ l'acquisition d'un ensemble de dessins de Gérard COLLIN - THIEBAUD d'une valeur de 12 000 €,

➤ de solliciter l'attribution d'une subvention de 6 000 € auprès du Fonds Régional d'Acquisitions des Musées,

➤ d'accepter le don de Gérard COLLIN - THIEBAUD «les poteaux télégraphiques» d'une valeur de 4 200 €.

24. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Exposition «Les Fragonard de Besançon» - Célébration du bicentenaire de la mort de FRAGONARD (1806-2006) - Décembre 2006-mars 2007 - Encaissement et réaffectation de participations - Signature de conventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

↳ d'approuver ce projet d'exposition dont le coût prévisionnel est estimé à 100 000 €,

↳ de solliciter les participations des partenaires, de la DRAC et les subventions des mécènes,

↳ d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions de partenariat à intervenir dans le cadre de cette exposition.

25. Musée du Temps - Dons de M. POLAIN et de Mme GODRET

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accepter les dons de M. POLAIN d'une valeur de 20 000 € et de Mme GODRET (archives Edouard GÉLIS) d'une valeur de 12 000 €.

26. Musée du Temps - Exposition «Le roi, l'Empereur et la Pendule» - Soutien financier et mécénat

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de solliciter des subventions des différents partenaires (pour un montant total prévisionnel de 29 500 €).

27. Musée du Temps - Aménagement des salles d'expositions temporaires - Lancement de la procédure de maîtrise d'œuvre - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

↳ d'approuver ce projet d'aménagement dont le coût est estimé à 210 000 € TTC,

↳ de solliciter les aides financières de l'État (35 117 €) et du Département du Doubs (70 234 €).

28. Équipement scénique des salles de spectacles : Opéra-Théâtre, Nouveau Théâtre (CDN) et Théâtre de l'Espace - Subventions et conventions pour l'année 2006

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 20 000 € au Nouveau Théâtre et 20 000 € au Théâtre de l'Espace pour l'achat d'équipement scénique.

M. ROIGNOT, M. MONNEUR, M. CYPRIANI, Mme GIROL n'ont pas pris part au vote.

29. Attribution d'une subvention à l'Association ATTILA

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 3 000 € à cette association au titre de la promotion et de l'aide à la création du groupe de hip hop «La Cédille».

RELATIONS INTERNATIONALES - COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

30. Coopération décentralisée en Roumanie - Subvention à l'Association Franche Sylvanie

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 500 € à l'Association Franche Sylvanie pour l'organisation d'une rencontre avec tous les acteurs de cette coopération destinée à établir l'état des lieux des relations entre la Franche-Comté et la Roumanie.

31. Coopération décentralisée au Proche Orient - Accueil à Besançon de la tournée «D'une seule voix»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de donner son accord pour accueillir à Besançon la tournée «D'une seule voix», et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et contrats nécessaires au bon déroulement de la manifestation.

32. Attribution de subventions aux établissements scolaires et associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

I - aux organismes publics d'enseignement

- ✓ 100 € au Collège Voltaire pour le déplacement de 13 élèves à Fribourg (Allemagne) du 5 au 11 avril 2006
- ✓ 156 € au Collège Voltaire pour l'accueil de 13 élèves de Fribourg du 16 au 23 mai 2006 (subventions à verser au Lycée Victor Hugo, gestionnaire de l'opération).
- ✓ 200 € au Lycée Jules Haag pour le déplacement de 29 élèves à Hassloch (Allemagne) du 17 au 24 mai 2006
- ✓ 382 € au Lycée Jules Haag pour le déplacement de 17 élèves à Targu-Jiu (Roumanie) du 26 mars au 7 avril 2006
- ✓ 534 € au Collège Proudhon pour l'accueil de 34 élèves de Huddersfield du 18 au 26 mai 2006
- ✓ 1 220 € au Collège Proudhon pour le déplacement de 30 élèves à Huddersfield du 13 au 24 juin 2006 (subventions à verser au Lycée Pergaud, gestionnaire de l'opération.)

II - aux organismes privés d'enseignement et associations

- ✓ 376 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 23 élèves à Olomouc (République Tchèque) du 27 avril au 4 mai 2006 (versement au Foyer Socio-Educatif)
- 1 220 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 18 élèves à Huddersfield (Angleterre) du 1^{er} au 9 février 2006

- ✓ 256 € au Lycée Pergaud pour l'accueil de 16 élèves de Huddersfield du 2 au 9 mars 2006 (versement au Foyer Socio-Educatif)
- ✓ 288 € au Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 16 élèves à Londres (Angleterre) du 3 au 9 février 2006
- ✓ 350 € au Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 21 élèves à Croydon (Angleterre) du 29 mars au 7 avril 2006
- ✓ 296 € au Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 21 élèves à Heidenheim (Allemagne) du 3 au 8 avril 2006
- ✓ 161 € au Lycée Saint-Paul pour le déplacement de 15 élèves à Grosseto (Italie) du 24 mars au 1^{er} avril 2006.
- ✓ 341 € à l'Association Franco-Finlandaise pour le déplacement de 13 personnes à Kuopio (Finlande) du 28 décembre 2005 au 4 janvier 2006.

Mme JEANNIN, Mme BULTOT, M. ROIGNOT, M. ALAUZET, Mme PANIER, M. BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. BOURQUE, Mme DUFAY, Mme LAMY, M. CHEVAILLER, Mme CRABBÉ-DIAWARA, Mme DAHAN, M. DAHOUI n'ont pas pris part au vote.

33. Attribution de bourses aux projets internationaux

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les bourses suivantes :

- 1 500 € à l'Association PANGAYA, pour son projet d'échanges et de créations artistiques avec la Troupe Wecrethéâtre du Burkina Faso.
- 1 500 € au Lycée professionnel Sainte-Famille, pour son projet d'ouverture sur l'Europe de la section baccalauréat professionnel Commerce.
- 1 000 € au Pôle Espoir Judo de Besançon, pour son projet de découverte de la pratique du judo au Japon pendant 2 semaines en octobre 2006 pour une vingtaine de jeunes judokas dynamiques et intéressés par la culture nippone.
- 1 000 € à l'Association ZANAKA, pour son projet de soutien à la création d'un petit atelier de vannerie à Antananarivo en septembre 2006 afin de générer une source de financement durable au profit du centre d'enfants Fanantenana.
- 750 € au Collège Saint-Joseph, pour son projet de voyage, à la fin de l'été 2006, à Pogradec en Albanie, afin de fêter les 10 ans de partenariat entre ce collège bisontin et l'École Koli Gusho.
- 500 € à l'Association Les Compagnons Scouts et Guides de France de Besançon centre pour son projet d'animation et d'éducation auprès d'enfants des rues de Quito (Équateur) qui se déroulera du 6 août au 6 septembre 2006.

Mme DAHAN, M. DAHOUI n'ont pas pris part au vote.

TRAVAUX - PATRIMOINE

34. Citadelle de Vauban - Restauration des couvertures de l'Arsenal - Étude de projet architectural et technique - Engagement de la première tranche d'études - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- ↳ d'approuver ce projet dont le coût est estimé à 1 388 556 € TTC,

↳ d'engager la première tranche de l'opération correspondant aux études de projet architectural et technique et à l'élaboration du dossier de consultation des entreprises,

↳ de solliciter l'aide financière de l'État, du Département du Doubs et de la Région de Franche-Comté.

35. Église Sainte-Madeleine - Travaux de restauration de façade à l'arrière des Bains Douches - Engagement des travaux - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

↳ la poursuite de l'opération pour la restauration de la partie basse de la façade Nord de l'Église Sainte-Madeleine dont le coût est estimé à 230 000 € TTC,

↳ de solliciter la participation financière de l'État, de la Région de Franche-Comté et du Département du Doubs.

36. Programme de travaux d'entretien 2006 sur les monuments historiques, propriétés de la Ville de Besançon - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

↳ d'approuver ce programme de travaux dont le coût est évalué à 38 111 € TTC,

↳ de solliciter la participation financière de l'État (15 244 €).

37. Construction d'une cuisine centrale - Concours de maîtrise d'œuvre - Choix du titulaire

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

↳ de retenir l'équipe de concepteurs dont 3 BORNES ARCHITECTES est le mandataire,

↳ d'attribuer à chacune des équipes concurrentes une indemnité identique de 15 000 € TTC,

↳ d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec l'équipe de concepteur retenue.

38. Palais des Sports - Marché de maîtrise d'œuvre - Remise de pénalités - Passation d'une transaction

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

↳ d'approuver les dispositions destinées à régler à l'amiable, par la voie d'une transaction, le différend qui oppose le maître d'œuvre à la Ville de Besançon relatif à l'application de pénalités pour non transmission de documents dans les délais impartis et en arrêter le montant à 4 000 € HT,

↳ d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer cette transaction.

39. Maison des Syndicats (ex-locaux de l'IRTS) - Validation de l'avant-projet sommaire et de l'enveloppe prévisionnelle d'opération - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

↳ d'approuver ce projet dont le coût est estimé à 930 000 € TTC,

↳ de solliciter la participation financière des partenaires susceptibles de soutenir cette opération, notamment le Département du Doubs.

URBANISME - ACTION FONCIERE

40. ZAC Hauts du Chazal - Modification de périmètre - Mise en œuvre de la concertation préalable

Cette question a été retirée de l'ordre du jour.

41. PRU des Clairs-Soleils - Avenant n° 2 à la convention publique d'aménagement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

↳ d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 2 à la CPA et à son avenant n° 1 portant :

- sur l'abrogation des articles 2, 3, 4, 5 et 6 de l'avenant n° 1 relatif à l'intervention de la SEDD sur le bâti des immeubles «A» et «B»,

- sur l'intégration des missions optionnelles de construction en co-maîtrise d'ouvrage avec Grand Besançon Habitat des rez-de-chaussée des bâtiments «A» et «B»,

↳ d'autoriser la SEDD à intervenir pour le compte des constructeurs des logements, en conduite d'opération ou en maîtrise d'ouvrage déléguée.

M. le Maire, M. FUSTER, M. BAUD n'ont pas pris part au vote.

42. PRU de Planoise - Signature du protocole de préfiguration de la convention pluriannuelle

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer avec l'ANRU un protocole de préfiguration de la convention pluriannuelle de rénovation urbaine à intervenir avec cet organisme sur la période 2007-2011.

Ce protocole fixe l'engagement réciproque entre les partenaires sur le programme présenté à la réunion de travail partenariale par le délégué territorial le 14 novembre 2005 et porte autorisation d'engager une liste d'opérations à démarrer.

L'ANRU s'engage de son côté à financer ces opérations selon les modalités prévues dans le projet de convention.

43. Reconversion du site de l'ancien port fluvial - Convention partenariale pour une démarche commune entre la Ville de Besançon, la CAGB et la Région de Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du groupe UMP), le Conseil Municipal a décidé :

↳ la constitution d'un groupement de commande entre la Ville de Besançon, la CAGB, la Région de Franche-Comté afin de lancer les consultations nécessaires à l'engagement de ce grand projet d'aménagement du port fluvial (assistance pour la maîtrise d'ouvrage, études préalables),

↳ d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention constitutive du groupement,

↳ de désigner M. l'Adjoint ROIGNOT en qualité de titulaire et Mme FELLMANN en qualité de suppléant pour représenter la Ville de Besançon à la Commission d'Appel d'Offres du groupement,

↳ d'inscrire la dépense (50 000 €) au BP 2006,
↳ de solliciter les subventions de tout partenaire susceptible de participer à cette opération.

M. le Maire, Président de la CAGB, n'a pas pris part au vote.

44. Acquisition de terrains à la SAFER de Franche-Comté, chemin de la Barre aux Chevaux

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette acquisition de parcelles de terrains (prix global : 19 000 €) d'une contenance totale de 3 ha 47 a 02 ca.

45. Acquisition de terrain M. et Mme LHOTE François pour alignement 54 chemin de Valentin

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette acquisition de 49 m² au prix global de 3 143,82 € (1 494,50 € pour achat des parcelles + 1 649,32 € pour perte de végétaux).

46. Acquisition à M. NICOT Claude d'une partie d'une parcelle sise chemin des Montboucons pour mise à l'alignement de cette voie

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette acquisition de 158 m² au prix de 37,50 € le mètre carré.

47. Vente d'une parcelle de terrain communal à M. et Mme Michel NAPPEY, 39 chemin du Fort de Chaudanne

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette vente d'une parcelle de 117 m² au prix de 2 925 €.

SUBVENTIONS DIVERSES

48. Subventions diverses aux associations sportives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Programme : Organisation de manifestations et subventions exceptionnelles

✓ Association des arbitres	1 500 €
Challenge inter régional Michel VAUTROT	
✓ Entre Temps	300 €
Manifestation escalade «Le temps d'un bloc»	
✓ BRC Foot association	1 500 €
Match gala Auxerre Troyes au profit de l'association ELEA	
✓ ENSMM Bureau des Elèves	250 €
Participation tournoi inter ENSI à Bordeaux	
✓ ASPPT Athlétisme	500 €
Course Les Rives du Doubs	

✓ ASPPT Cyclisme Championnat du Doubs de VTT Cross Country le 8 mai	500 €
✓ Indépendante Comtoise Participation au championnat de France Fédéral Gym	500 €
✓ BRC Escrime Tournoi International minimes	750 €
✓ S.C. Clémenceau Tournoi de foot de jeunes "Les Petits Champions"	3 500 €
✓ Ligue de Franche Comté de tennis de table Inter Comités 24 et 25 juin	500 €
✓ Comité Régional Sport Universitaire Euro Handball Universitaire 26 juin 1 ^{er} juillet	5 000 €
✓ Club Unihockey de Besançon (Floorball) Tournoi international de Pentecôte	250 €
✓ Volant Bisontin Tournoi international de badminton	750 €
✓ Olympique Bisontin Tournoi de La Boucle : tournoi de jeunes	500 €

Programme : Animations sportives

- **«Opération Place au Sport»**
 - ✓ **Ligue de Franche Comté de Handball** **300 €**
Tournois solidarité "Handball terres d'échanges"
 - ✓ **PSB judo** **150 €**
Semaine de stage éducatif en juillet 2006
 - ✓ **Roche canoë kayak** **150 €**
Découverte kayak par jeunes des quartiers Grette / Velotte
 - ✓ **S. C. Clémenceau** **500 €**
Animations pied d'immeubles quartier La Grette

- **Vital'Sport :**
 - ✓ **Kookaburra Boomerang** **300 €**
 - ✓ **ASEB :** **540 €**
 - ✓ **Roche Canoë Kayak :** **480 €**

Programme : Sport de Haut Niveau

- **Sport Individuel :**

Clubs	Rappel 1 ^{ère} répartition 2005	1 ^{ère} répartition 2006
AMICALE CYCLISTE BISONTINE	2 675 €	5 200 €
AMICALE MOTOCYCLISTE DU DOUBS	0 €	1 000 €
A.S.A. SEQUANIE	200 €	200 €
ASPTT TT	1 400 €	500 €

Clubs	Rappel 1 ^{ère} répartition 2005	1 ^{ère} répartition 2006
A.N.B.	3 400 €	2 400 €
BALISE 25	5 775 €	3 975 €
BESANCON GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	0 €	2 000 €
BESANCON TRIATHLON	0 €	1 000 €
BSC	4 325 €	3 850 €
BRC Escrime	500 €	1 200 €
BUC Escrime	400 €	400 €
CENTRE ECOLE PARACHUTISME	7 950 €	5 663 €
CENTRE HANDISPORTS P. CROPPET	0 €	3 000 €
C.P.B.	14 300 €	19 300 €
DOUBS SUD ATHLE	12 300 €	17 075 €
FRANCHE - COMTE JUDO	16 350 €	27 850 €
I.K.S. ASEP	950 €	550 €
KARATE SPORT 25	4 725 €	2 800 €
LA FRANCAISE	12 950 €	10 250 €
RING OLYMPIQUE BISONTIN	0 €	1 625 €
LA SAINT – CLAUDE	2 500 €	2 000 €
P.K.A.	1 225 €	400 €
P.S.B. Judo	800 €	400 €
S.N.B. Canoë – Kayak	15 250 €	10 313 €
TGB	4 500 €	2 200 €
BRC Tennis	0 €	<i>Dossier en attente</i>
Sauvegarde Karaté Club	0 €	<i>Dossier en attente</i>
Total	112 475 €	125 151 €

- **Sport Collectif :**

- ✓ Équipe de Basket Fauteuil du Centre Omnisport Pierre Croppet : **1 000 €**

49. Organisation de manifestations commerciales et artisanales - Subventions complémentaires

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

- ✓ 4 000 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon,
- ✓ 1 000 € à l'Union Patronale de la Boulangerie, pour l'organisation de la fête du pain,
- ✓ 2 000 € à l'Association Chemin des Sens et de la Création Artisanale,.

- ✓ 8 970 € à l'Union des Commerçants pour l'opération «mode en capitale»,
- ✓ 3 000 € à l'Association de Promotion du Trait Comtois pour la rencontre internationale du cheval de trait le 23 août prochain.

M. FUSTER, M. BAUD, M. ROY et Mme TISSIER n'ont pas pris part au vote.

50. Championnat de France d'échecs 2006 - Subvention à la Fédération Française d'Échecs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 30 000 € à la Fédération Française d'Échecs pour l'organisation à Besançon du championnat de France 2006.

51. Forum des Jeunes Chercheurs 2006 - Subvention à l'École Doctorale «Homme, Environnement, Santé» de l'Université de Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'Université de Franche-Comté pour l'organisation du Forum des Jeunes Chercheurs 2006 les 8 et 9 juin prochain à l'UFR Médecine Pharmacie des Hauts de Chazal.

M. le Maire et M. GENDRAUD n'ont pas pris part au vote.

52. Attribution de subventions à des associations de protection de la nature et de l'environnement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- Franche-Comté Nature Environnement : 1 221 €,
- Doubs Nature Environnement : 1 221 €.

MARCHÉS

53. Marchés annuels de l'année 2006 - Autorisation de signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé la liste des marchés à passer suivants :

Service	Intitulé	Montant annuel TTC
Département TIC	Fournitures et consommables	Minimum : 200 K€ Maximum : 400 K€
	Location maintenance matériels et logiciels	Minimum : 600 K€ Maximum : 1 100 K€
	Renouvellement matériel et acquisition	Minimum : 400 K€ Maximum : 1 000 K€
	Prestations de services	Minimum : 200 K€ Maximum : 350 K€
	Service de télécommunications (marché à reconduction expresse sur 4 ans)	Minimum : 200 K€ Maximum : 600 K€
Voirie	Fourniture de mobilier urbain	Mini : 25 000 € TTC Maxi : 100 000 € TTC

et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence, ainsi que le (ou les) avenant(s) ou décision(s) de poursuivre permettant l'exécution complète des prestations.

DIVERS

54. Dénomination de voie - ZAC de la Mouillère - Passage piétonnier reliant la promenade Micaud à la rue des Fontenottes - Modificatif à la délibération du 24 juin 2004

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de modifier l'appellation «Passage du bastion de Bregille» en «Passage de la lunette de Bregille».

55. Convention de mise à disposition d'un local sanitaire

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le projet de mise à disposition des promeneurs ou touristes des sanitaires d'une commerçante du quartier en contrepartie de la gratuité pour sa terrasse et son panneau-réclame, et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir pour une période d'un an.

56. Piscine-patinoire «La Fayette» - Exploitation du bar-restaurant du 15 juin 2006 au 31 décembre 2009 - Concession d'occupation - Lancement de la consultation - Adoption du cahier des charges

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à lancer la consultation sur la base du cahier des charges établi à cet effet, et à signer le contrat à intervenir.

La séance est levée à 20 heures 30.

Hôtel de Ville, le 23 mai 2006
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 23 mai 2006
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.